

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-910/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port un adjoint technique principal du corps autonome des Travaux publics.

n° 71-910/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 juin 1971

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro
10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 16 avril 1971. date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures à la Subdivision «<Infrastructure> des Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port), par M. Jean Douguet, adjoint technique principal du corps autonome des Travaux publics de classe exceptionnelle.